



DÉVELOPPER L'INNOVATION AU SEIN DE LA FILIÈRE BOIS BOOSTER BOIS-INNO

Ce nouveau dispositif s'insère dans la politique régionale adoptée le 9 Avril 2018 .

Quel est l'objectif :

Il vise à dynamiser les partenariats entre acteurs de la filière pour conduire un projet d'innovation et solliciter un financement public. Les projets devront relever de l'expérimentation favorisant des pratiques et des démarches innovantes, avec une approche de valorisation et de transfert vers les entreprises de la filière ainsi que les acteurs de l'amont forestier (propriétaires privés et regroupements). Il pourrait permettre aux porteurs de projets de consolider leur financement afin de finaliser la construction de leur projet en donnant un gage de soutien régional auprès des autres financeurs.

Qui sont les bénéficiaires :

- les propriétaires privés et leurs groupements/associations,
- les coopératives, les regroupements forestiers,
- les Groupements d'Intérêt Economique et Ecologique Forestiers (GIEEF),
- les établissements publics,
- les centres et instituts technique ou centres de formation,
- les entreprises de la filière (pépinières, etc),
- les organisations professionnelles et les interprofessions,
- les associations dont l'objet est en lien avec le milieu forestier

Caractéristiques de l'aide :

Type d'aide du dispositif : Subvention

Taux d'aide publique : entre 10 et 20% des dépenses éligibles (TTC ou HT selon assujettissement à la TVA de la structure)

Plafond d'aide : 50 000 euros

Contacts

Julia OUALLET
Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines
Agriculture et forêt
02 31 06 97 65 (secrétariat)
Julia.OUALLET@normandie.fr

- [Agrément régional des organismes de conseil forestier](#)
 - [Aide au démarrage de regroupements des propriétaires forestiers](#)
 - [Conseil Stratégique Forestier](#)
 - [Développer l'innovation au sein de la filière bois booster bois-inno](#)
 - [Soutien à la valorisation des forêts normandes et à l'émergence de filières de qualité du bois normand](#)
-